

droit de fouler ainsi une asphalte que le pied de M. Gailleton n'avait pas encore consacrée.

Et le pont d'Ainay ne sera jamais inauguré.

Pauvre pont ! Il avait remplacé la passerelle ouverte en 1821, qui succédait elle-même au pont de bois construit en 1745-48 par l'architecte de Gérando et emporté par les eaux en 1793. Ce fut, je crois, le dernier pont sur lequel le droit de péage, prélevé par les Hospices, fut payé. Il fut racheté par la ville, le 2 mars 1865. Le nouveau pont a coûté à nos finances environ 700.000 francs.

Mais les travaux importants ne manqueront pas à notre bilan du mois d'octobre.

On commence les travaux d'éclairage électrique de la rue de la République. Le 5 octobre, le Conseil municipal dénonce à la Compagnie des Eaux son traité et se substitue à elle. Dieu veuille que nous ne payions pas l'eau municipale plus cher qu'auparavant !

A la même séance M. le Maire propose la construction d'une nouvelle Morgue, dont le besoin se fait, certes, bien sentir — sans mauvais calembourg. — Elle serait placée derrière la Faculté de Médecine. Cet emplacement vaudrait certes mieux que le projet qui consistait à en faire le plus bel ornement du futur pont de l'Université. Nos industriels ne doutent de rien, vraiment. Enfin, le 24 octobre, le Conseil municipal décidait le prolongement de l'avenue de Saxe, au milieu du quartier de la Mouche. Qu'on vienne donc nous dire que nos édiles ne peinent pas à la tâche !

Il est vrai, cependant, que ce ne sont que des projets et nous savons, par expérience, en fait de travaux d'édilité, combien il y a loin de la coupe aux lèvres.

A Fourvière aussi, les travaux d'achèvement sont activés avec zèle. Nos lecteurs n'ont pas oublié les lances rompues